

Laurent Piaget, Président de La Côte-aux-Fées/NE

«Nous sommes une commune très vivante»

Située dans la région du Val-de-Travers, La Côte-aux-Fées bénéficie d'une qualité de vie en pleine nature qui attire les familles. Malgré une gestion stricte de ses finances, la commune doit aujourd'hui assurer l'avenir en réfléchissant à de nouvelles sources de revenus; la vente de terrains en est un exemple, comme l'explique son Président, Laurent Piaget. La Côte-aux-Fées souhaite également développer son tourisme.

- Quel portrait dressez-vous de votre commune?

- Il y a quelques années, elle se portait bien sur le plan économique, mais la modification fiscale introduite par le Canton de Neuchâtel constitue une vraie difficulté pour nous. Nous sommes une région agricole, avec des revenus modestes, et une grande partie de nos recettes fiscales repose sur l'implantation d'une seule entreprise du groupe Richemont. Or, avec la modification fiscale décidée par le Canton, les entreprises vont désormais être moins imposées. L'objectif est de faire venir de nouvelles sociétés, mais c'est difficile pour les petites communes comme La Côte-aux-Fées, surtout lorsqu'elles sont un peu éloignées des grands centres. De plus, dans notre cas, nous n'avons qu'une seule grande entreprise, Piaget, qui auparavant fabriquait davantage ici. Dorénavant, l'entreprise est plus orientée vers la recherche; ses revenus imposables sont donc moins importants.

- La commune a-t-elle dû mettre en place un plan d'économies?

- Pas pour le moment; nous cherchons plutôt des solutions. Par ailleurs, la part du budget sur laquelle une commune a un réel pouvoir financier est de l'ordre de 25% ou 30%, ce qui est faible. La qualité des services offerts aux habitants est une priorité, afin d'encourager de nouveaux arrivants à s'installer. Parmi les solutions envisagées, la commune offre la possibilité d'acheter des terrains à bâtir. De grandes parcelles de l'ordre d'env. 700 m² se vendent au prix de 105 francs le mètre carré, tout équipées.



Laurent Piaget.

Du point de vue géographique, notre commune est bien située, étant donné que l'on peut rejoindre Neuchâtel ou Yverdon en 45 minutes, voire Lausanne en une heure. La qualité de vie exceptionnelle offre des possibilités très propices au télétravail.

- Justement, la population progresse-t-elle?

- La commune compte aujourd'hui 490 habitants, une population en augmentation ces dernières années. La Côte-aux-Fées est du reste l'une des communes du canton de Neuchâtel à connaître une forte progression chaque année. Nous attirons beaucoup de familles, car c'est un endroit idéal pour y élever des enfants. Nous avons de bonnes infrastructures scolaires. Les plus petits élèves vont à l'école à La Côte-aux-

Fées et continuent ensuite leur scolarité aux Buttes, puis à Fleurier. Nous avons la chance de pouvoir offrir une école de proximité pour toute la scolarité obligatoire, ce qui permet par exemple aux enfants de rentrer à la maison pour le repas de midi. Le seul inconvénient est le coût de l'écolage par élève qui est très élevé dans le canton et pèse sur les finances communales.

- Qu'en est-il de l'offre immobilière?

- Depuis cinq ou six ans, les travaux relatifs à l'aménagement d'un nouveau quartier de parcelles à bâtir sont terminés. L'intérêt commence à se faire sentir. Toutefois, si les conditions de vie et l'ensoleillement exceptionnel retiennent l'attention des personnes intéressées, l'hésitation provient du fait que toutes les commodités ne sont pas accessibles sur place malgré, les commerces de proximité: une laiterie, une boucherie, une boulangerie-épicerie qui offre le bureau de poste et quelques points de vente auprès d'exploitations agricoles. La Côte-aux-Fées n'est pourtant pas une commune dortoir et tout est accessible dans un rayon de 15 kilomètres.

Le prix du terrain étant très abordable, la réalisation d'une villa peut être imaginée à un coût entre 650 000 et 750 000 francs, terrain compris. La commune dispose de deux immeubles locatifs offrant 10 appartements à louer, dont les loyers varient entre 1000 et 1200 francs charges comprises, pour des biens de 4,5 à 5,5 pièces. Des privés offrent également des appartements à louer à des prix raisonnables.

La Côte-aux-Fées bénéficie de transports publics, avec une liaison par car postal plu-



Une nature enchanteresse... féérique!

siurs fois par jour en raison des nécessités scolaires. Ce transport d'écoliers garantit une desserte intéressante. Le soir et les week-ends, cependant, les courses ne sont pas tout à fait suffisantes. Travailler à Neuchâtel ou au Val-de-Travers en utilisant les transports publics est réalisable, mais la voiture reste indispensable.

- Quelle est la politique énergétique de la commune?

- C'est une préoccupation importante pour nos autorités. En quelques années, trois chauffages à distance à bois se sont développés et un grand nombre d'habitations y sont reliées. Le projet de parc éolien de la Montagne de Buttes, qui prévoit neuf éoliennes dont deux sur le territoire de La Côte-aux-Fées, est un sujet important qui n'est pas souhaité par l'entier de la population. Le Conseil communal est favorable à ce parc, qui s'accompagne de l'implantation de l'entreprise Verrivent. Autant dire non seulement une garantie d'énergie verte, mais également de nouveaux revenus pour la commune. Au niveau énergétique, même si les éoliennes ne peuvent pas garantir toute l'énergie dont nous avons besoin, elles restent un début de solution. Par ailleurs, la perception que l'on a des choses évolue avec le temps. Par exemple, en Valais, les habitants ne soutenaient pas forcément la réalisation de barrages s'éle-

vant sur plusieurs mètres. Mais aujourd'hui ils sont fiers de présenter ces ouvrages aux nombreux touristes qui viennent les admirer.

- Quelle est la place du tourisme dans l'économie de la commune?

- Nous ne sommes pas sur un axe routier très fréquenté; il est donc nécessaire de se donner les moyens d'attirer les gens à La Côte-aux-Fées. Nous proposons un hôtel, une «guesthouse» et quelques chambres d'hôtes qui fonctionnent bien et attirent beaucoup de visiteurs suisses alémaniques. En 2020, le Circuit des fées, constitué de trois parcours qui totalisent près de 25 kilomètres de sentiers balisés pour marcheurs et vététistes, a été créé. L'hiver offre la possibilité de profiter d'un ski-lift et de pistes balisées pour les promenades à ski de fond ou raquettes. Le Swiss Canyon Trail, une course réputée dans le monde entier de plus de 100 kilomètres qui se déroulera du 2 au 4 juin prochain, traverse notre village. Nous avons la chance d'être une commune vivante avec plusieurs associations et des habitants très investis. Elles organisent par exemple un vide-grenier, des animations pour le 1^{er} août et un marché de Noël. Pour la deuxième année consécutive, le Conseil communal organise une soirée cinéma en plein air qui rencontre un franc succès, avec plus de cent personnes présentes.

Les traditions sont restées bien vivantes dans la commune. Lors de la commémoration de l'indépendance de Neuchâtel, le 1^{er} mars, par exemple, les enfants continuent de se costumer et d'aller chanter l'hymne neuchâtelois et d'autres chants traditionnels chez les habitants, afin de se souvenir de cet événement et de récolter un peu d'argent. Autrefois cet argent permettait aux élèves des hameaux qui ne pouvaient pas rentrer à midi dans leurs maisons, à cause de la neige, de bénéficier d'un repas gratuit au collège. Aujourd'hui il est utilisé pour financer des activités extra-scolaires.

Le village offre également un tennis couvert et un superbe terrain multisports inauguré récemment.

Une fois que l'on goûte à cette qualité de vie et à toutes ces activités dans une nature enchanteresse, on ne repart plus de ce magnifique village qu'est La Côte-aux-Fées et nous serons heureux de le faire découvrir! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT

GROS PLAN

La dernière fée

Selon l'almanach du «Véritable Messager boiteux» de Neuchâtel de 1849, de vieux manuscrits évoquaient, entre autres, comment les Niquelets (surnom des habitants de La Côte-aux-Fées) se sont débarrassés de la dernière représentante des fées. «La dernière a disparu pour ne plus revenir lors de la construction du plus ancien bâtiment qui existe encore dans la région. Pleine de dépit de ce qu'on la négligeait au point de n'avoir aucun recours à elle pour protéger et favoriser les ouvriers, elle venait chaque nuit déranger et détruire leur travail de la journée, sans qu'ils ne pussent jamais la voir et la saisir. On fit donc un joli petit soulier enduit intérieurement de poix et cloué solidement sur une solive. La pauvre fée vint la nuit, comme à l'ordinaire, et mit son pied dans l'étroit soulier; il s'y colla; elle ne put l'en retirer. Force lui fut de consentir, pour être remise en liberté, à ce que l'on exigeait d'elle. On la laissa partir, à condition qu'elle ne reviendrait plus ni gâter ni détruire les ouvrages commencés. Elle a tenu parole: depuis, oncques ne l'a revue, non plus que ses compagnes».